

Formation PCR renforcée - Renouvellement

FPR-R

Professionnalisez vos collaborateurs pour leur permettre de renouveler leurs missions de Conseiller en Radioprotection au sein d'un Organisme Compétent en Radioprotection !

Public Visé

Toute personne amenée à renouveler ses missions de Conseiller en Radioprotection intervenant nommément pour un tiers, au sein d'un Organisme Compétent en Radioprotection.

Pré Requis

Certificat PCR niveau 2 secteur médical ou industrie options sources scellées et non scellées ou, le cas échéant, nucléaire en cours de validité.
Certificat formation PCR renforcée en cours de validité.

Objectifs pédagogiques

Actualiser les savoirs et savoir-faire ci-dessous :

- Connaître les fondamentaux de la réglementation du code du travail, du code de la santé publique (dont la notion d'intérêts protégés prévus à l'article L. 1333-7), du code de l'environnement et ceux en matière de radioprotection sur les thématiques de conception des installations, métrologie, système d'assurance qualité et évaluation environnementale ;
- Connaître les éléments du code pénal relatif à la protection des données personnelles et de santé ainsi qu'au secret professionnel ;
- Approfondir les connaissances sur les techniques de mesures et de protection des rayonnements ionisants.
- Savoir gérer l'environnement administratif, technique et réglementaire relatif aux règles de conception des installations, et à la gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle ;
- Connaître les principes de mise en œuvre d'un système d'assurance de la qualité ;
- Savoir gérer les mesures en matière de radioprotection relatives à l'expédition, au transport et la réception de colis de toutes substances radioactives de classe 7 et appliquer un programme de protection radiologique ainsi que le protocole de sécurité ;
- Connaître les principaux instruments de mesures pour la gestion des déchets et la surveillance des rejets dans l'environnement
- Etablir et mettre en œuvre un programme de maîtrise et de surveillance des rejets et de gestion des déchets ;
- Compléter les connaissances en métrologie prenant en compte des spécificités de l'activité nucléaire ;
- Expliquer le contenu et les objectifs d'une évaluation environnementale ;
- Elaborer les outils pédagogiques nécessaires à la formation relative à la radioprotection, les risques liés aux rayonnements ionisants, les enjeux de la radioprotection et les mesures de protection ;
- Expliquer aux travailleurs, dans le cadre de la formation relative à la radioprotection, les risques liés aux rayonnements ionisants, les enjeux de la radioprotection et les mesures de protection sur la base d'outils pédagogiques préétablis ;

Parcours pédagogique

Réglementation : organisation des textes, confidentialité, protection du secret et code pénal, principes, intérêts à protéger

Métrologie : rappel de probabilités, propagation des incertitudes, précision d'une mesure unique, seuil de décision et limite de détection, grandeurs physiques, de protection et opérationnelles, saturation d'un icromètre, récapitulation les instruments utilisés pour la gestion des déchets et la surveillance de l'environnement

Les bases de l'assurance qualité

Conception des installations

Etude d'impact environnemental

Gestion des situations dégradées

Les transports

Travaux Dirigés et Pratiques en relation avec les thèmes suivants : métrologie - dosimétrie, qualité, conception des installations, étude d'impact environnemental, situations dégradées.

- Communiquer la politique de radioprotection dans l'entreprise et auprès des tiers.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques

Théorie en salle, applications pratiques en atelier, sur chantier école « Radioprotection », et le cas échéant sur une installation en activité.

Moyens techniques

PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.

Moyens humains

Formateur et intervenants Spécialisés qualifiés.

En cas de réussite au contrôle de connaissances, un certificat d'une validité identique à la date d'expiration du certificat niveau 2 demandé en prérequis sera remis. En cas d'échec à une des épreuves, un nouveau contrôle des connaissances pourra être organisé dans les 3 mois suivants la

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque participant sera soumis à un contrôle des connaissances composé de :

Une épreuve écrite individuelle de questions à réponses ouvertes et d'exercices (50% de la note finale)

Une épreuve orale individuelle comportant des analyses de cas pratiques (50 % de la note finale).

Durée

20.00 Heures

2.5 Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Service commercial

Tél. : 0820820214

Mail : formation.nucleaire@socotec.com